

Communiqué de presse

Ouverture de consultations d'orthoptie à l'hôpital de Bain-de-Bretagne

Bain de Bretagne, le 19/02/2024 - **L'Hôpital de Proximité de Bain-de-Bretagne ouvre des consultations en orthoptie à partir du jeudi 7 mars 2024 au sein de son établissement, élargissant ainsi les possibilités de consultations spécialisées pour répondre aux besoins de la population locale.**

Les consultations en orthoptie ont pour objectif de traiter une diversité de problèmes visuels, incluant le bilan de dépistage chez les enfants, le suivi d'amblyopie, de strabisme, de paralysie oculomotrice, les troubles des apprentissages, les troubles neurodéveloppementaux, et la basse vision. Les bilans en orthoptie se font sur ordonnance.

Les patients sont encouragés à consulter l'orthoptiste en cas de fatigue visuelle, maux de tête, vision double, difficultés de lecture ou d'écriture, et tout autre symptôme lié à la santé oculaire.

La prise de rendez-vous est d'ores et déjà possible :

- **Via Doctolib (en recherchant le compte Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve Bain-de-Bretagne ou via le site internet de l'Hôpital)**
- **Par téléphone : 02.99.43.32.34**
- **ou via le site internet de l'Hôpital : bain.hstv.fr onglet « Prendre rendez-vous »**

Lou CHASSERIE, orthoptiste, accueillera les patients le jeudi au sein de l'établissement.

Contact presse

Hélène FERRE, 02 99 43 32 23

Assistante de direction

À propos des établissements de santé de Bain-de-Bretagne

Les établissements de santé de Bain-de-Bretagne (35) sont des établissements privés à but non lucratif. Ils emploient 400 salariés. Ils sont organisés en trois secteurs d'activités : un centre hospitalier de 100 lits et places (médecine polyvalente ; soins palliatifs ; soins de suite et de réadaptation ; unité de consultations de cardiologie, neurologie, gastro-entérologie, angiologie, gériatrie, mémoire) à Bain-de-Bretagne, deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) répartis sur Bain-de-Bretagne (172 résidents) et le Sel-de-Bretagne (Résidence la Fleur de Sel, 80 résidents) et un foyer de vie de 51 places pour l'accueil d'adultes en situation de handicap, à Guipry-Messac. Plus d'info : <http://bain.hstv.fr>

Ils font partie de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve qui rassemble 16 établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif : hôpitaux, cliniques, EHPAD, foyers de vie, en Bretagne, Provence et Pays-de-la-Loire. Son siège est à Lamballe (22).

L'Hospitalité a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve pour conforter et développer les établissements, dont certains existent depuis plus de 360 ans. Elle compte 3000 salariés et gère 275 millions d'euros de budget.

En savoir plus : <http://www.hstv.fr/>

